



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de l'encadrement et des relations sociales

Bureau RH-1A

120 Rue de Bercy - Télédéc 749

75572 PARIS CEDEX 12

Paris le **20 AVR. 2010**

Le Directeur Général des Finances Publiques

à

Affaire suivie par Ralph GOLDING

ralph.golding@dgfip.finances.gouv.fr

☎ : 01-53-18-03-69

Mme Anne-Martine LAMBROT/M. Laurent TOULOUSE (filière GP)

☎ 01 53 18-62-71/01-53-18-34-11

☎ 01 53 18 36 59

Madame et Messieurs les Délégués du Directeur Général
Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et
Départementaux des Finances Publiques
Mesdames et Messieurs les Trésoriers-payeurs généraux
Mesdames et Messieurs les Directeurs des services
fiscaux

1. OBJET

Dispositif indemnitaire d'intéressement collectif au titre des résultats 2009.

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La présente note a pour objet de présenter les modalités de versement de la prime d'intéressement sur les résultats de la direction générale des finances publiques (DGFIP), pour l'année 2009.

A l'issue de la procédure de certification des résultats obtenus sur les indicateurs d'intéressement 2009 pour la DGFIP, l'Inspection générale des finances a ainsi certifié la fiabilité des 12 indicateurs dont la cible a été atteinte en 2009, sur les douze objectifs liés par les contrats de performance.

Les résultats ainsi obtenus permettent de porter le montant de la prime collective d'intéressement à 150 € bruts par agent.

Selon les modalités identiques aux années précédentes, cette indemnité fera l'objet d'un versement unique, avec la paie de mai 2010.

Toute difficulté dans la mise en œuvre de ces dispositions doit être portée à la connaissance du bureau RH-1A.

3. PIÈCES JOINTES

- Fiche 1 : Règles communes aux deux filières
- Fiche 2 : Règles spécifiques à la Filière « fiscale »
- Fiche 3 : Règles spécifiques à la Filière « Gestion publique »

4. MISSIONS CONCERNÉES

Services « Ressources humaines »

5. INTERLOCUTEURS

Tout renseignement complémentaire concernant ces dispositions pourra être obtenu auprès de :

Filière fiscale :

Ralph GOLDING, inspecteur *Tél* : 01-53-18-03-69

ralph.golding@dgfip.finances.gouv.fr

Brigitte BASTIEN, inspectrice départementale *Tél* : 01-53-18-08-44

brigitte.bastien@dgfip.finances.gouv.fr

Filière Gestion publique :

Laurent TOULOUSE, receveur-percepteur *Tél* : 01-53-18-34-11

laurent.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr

Anne-Martine LAMBROT, inspecteur *Tél* : 01-53-18-62-71

anne-martine.lambrot@dgfip.finances.gouv.fr

Personnels contractuels :

Agnès DAVOST, Trésorière principale de 1^{ère} catégorie *Tél* : 01-53-18-24-59

Agnès.davost@dgfip.finances.gouv.fr

Par procuration



Philippe RAMBAL

Le Directeur, adjoint en charge du pilotage du réseau et de ses moyens